

Les migrations et le dév

Les migrations internationales n'ont qu'un impact restreint sur la réduction de la **pauvreté** et des **inégalités** mondiales. Les effectifs en jeu sont faibles et la plupart de ces migrations ne sont le fait ni des régions

les plus pauvres du monde ni des personnes les plus pauvres de ces régions. Enfin, les **envois de fonds** des migrants vers leurs pays d'origine ne suffisent pas à eux seuls à créer les conditions du développement.

1 LA PAUVRETÉ EST-ELLE LA CAUSE PRINCIPALE DE L'ÉMIGRATION ?

Il n'y a pas de relation immédiate entre **pauvreté** et **émigration**. L'expatriation dans les pays développés est même plus fréquente parmi les natifs des pays en développement les plus « riches », ceux dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant dépasse le seuil de 20 % du PIB par habitant des Etats-Unis (voir graphique). En dessous de ce seuil, les coûts de la migration limitent la possibilité de s'expatrier au Nord.

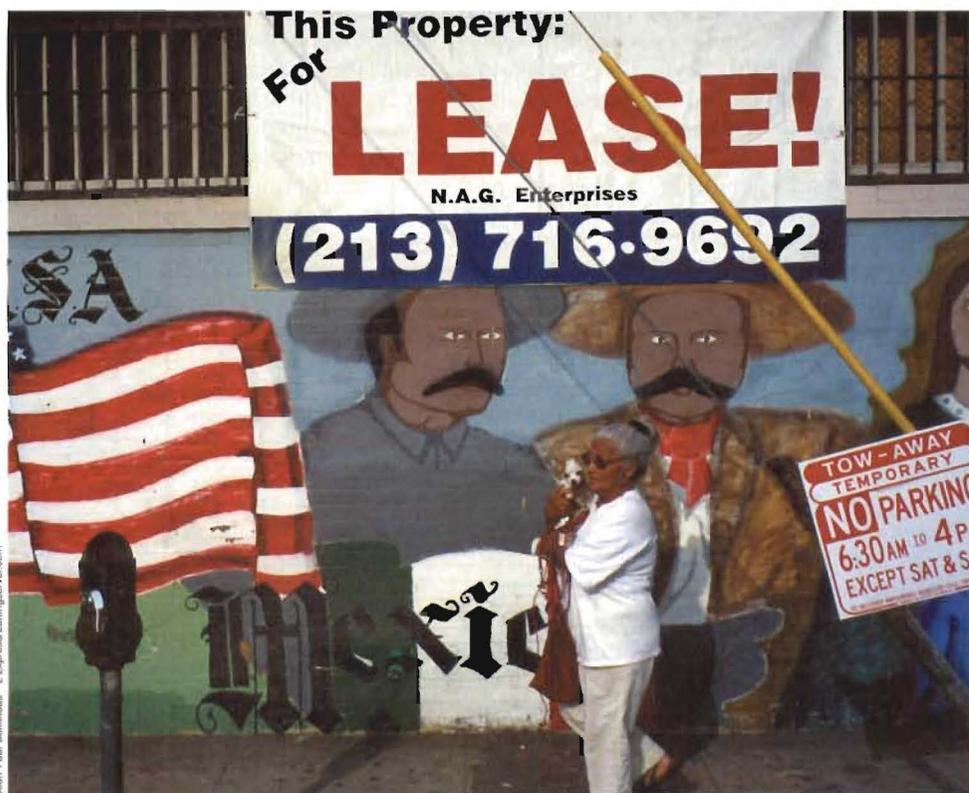
De fait, ce sont les natifs des régions tout à la fois plus riches et plus proches du Nord par la distance géographique et par l'histoire qui représentent la majorité des immigrants originaires des pays en développement présents dans les pays de l'OCDE. Ainsi, les pays d'Amérique latine, des Caraïbes et du bassin méditerranéen méridional ne représentent qu'un sixième (16 %) de la population totale du Sud, mais fournissent près des deux tiers (61 %) des migrants dans les pays de l'OCDE. Ces migrations, plus nombreuses et plus anciennes, ont été aussi plus souvent

le fait de personnes dépourvues de qualifications scolaires (Mexicains et autres Latino-américains aux Etats-Unis, Maghrébins et Turcs en Europe). De ce point de vue, les autres régions du Sud sont beaucoup moins extraverties : en Afrique subsaharienne comme en Asie, les migrations conservent une dimension régionale.

La répartition actuelle, par origine géographique, des immigrants présents dans l'OCDE est la résultante cumulée de plusieurs vagues migratoires. Pour ce qui concerne les flux migratoires actuels, on ne constate toutefois ni une massification ni une recomposition particulièrement accentuée de ces flux, sauf dans une certaine mesure pour les migrations de personnes qualifiées (voir partie 2). Entre 1990 et 2000, selon les statistiques des Nations unies, au niveau mondial, la proportion des expatriés (résidents étrangers ou nationaux nés dans un autre pays) est demeurée parfaitement stable.

Pour les migrations à venir, certains experts prévoient une accentuation de la pression migratoire de la part des pays pauvres, notamment africains, due à l'accroissement des écarts démographiques et de revenu avec le Nord. Cependant, une plus forte pression migratoire ne se traduirait pas nécessairement par une intensification des flux migratoires, si les restrictions à l'immigration demeuraient aussi contraignantes qu'aujourd'hui, constituant d'ailleurs une composante significative des coûts de la migration.

Los Angeles. 50 % à 60 % des immigrants mexicains aux Etats-Unis proviennent d'un nombre restreint de régions aussi développées que les régions limitrophes.



Jean-Paul Gullotta - L'Express/Edinger/evr.com

Le développement du Sud

L'absence de relation décisive entre pauvreté et émigration peut également être constatée à une échelle géographique plus fine. Il est en effet fréquent que ce ne soient pas les régions les plus pauvres d'un pays qui engendrent les plus forts taux d'émigration à destination des pays du Nord. Par exemple, près de 90 % des immigrés maliens en France sont originaires de la région de Kayes, au nord-ouest du pays ; aux Etats-Unis, entre 50 % à 60 % des immigrés mexicains proviennent d'un nombre restreint d'Etats situés au centre du pays (Guanajuato, Jalisco et Michoacán). Or, le niveau de développement de ces régions est comparable à celui d'autres régions limitrophes.

L'exemple du Mali met en exergue le rôle spécifique des réseaux migratoires, qui contribuent à brouiller la relation entre pauvreté et migration. L'émigration contemporaine malienne perpétue une longue tradition de migration de l'eth-

nie Soninke remontant aux époques précoloniale et coloniale, lorsque la zone de peuplement de cette ethnie se trouvait au carrefour des routes commerciales en provenance des ports de la Méditerranée et du sud du Haut Sénégal. Tout en ayant été au départ limitée en nombre, l'émigration vers la France a débouché sur la mise en place d'une filière migratoire liée aux réseaux de solidarité familiaux ou communautaires. Ces réseaux de migrants ont servi de soutien lorsque l'immigration a été rendue plus difficile et ont ainsi fortement contribué à façonner les flux migratoires.

Aujourd'hui sans doute plus encore, les fonctions d'accueil et de prise en charge que les réseaux remplissent auprès des nouveaux migrants contribuent à réduire les risques et les coûts associés à la migration. De ce fait, ils exercent une influence déterminante sur la propension d'un individu à migrer

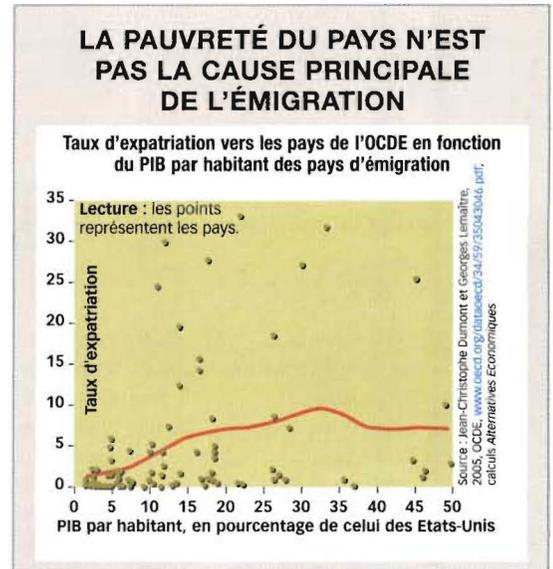
2 LA MIGRATION EST-ELLE UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ?

La contribution des migrations contemporaines au développement des pays d'origine est une question débattue. D'un côté, l'émigration contribuerait à réduire les tensions prévalant sur le marché du travail du pays d'origine et s'accompagnerait de transferts financiers de grande ampleur (*). De l'autre, son caractère sélectif à l'avantage des travailleurs qualifiés provoquerait une fuite de cerveaux - ou *brain drain* (*) - freinant le développement, tandis que les envois de fonds des migrants placeraient les pays qui les reçoivent dans une situation de dépendance.

Concernant l'ampleur de la mobilité internationale des travailleurs qualifiés, les données révèlent un accroissement sensible des taux d'expatriation (*) des diplômés du supérieur originaires des pays à faible revenu depuis le début des années 90.

La plupart des études consacrées à cet exode des diplômés insistent sur les effets négatifs de cette émigration sur

les pays de départ. Elles mettent notamment en avant les pertes de potentiel productif et d'investissement éducatif que les départs des qualifiés occasionnent. Quelques contributions théoriques récentes suggèrent toutefois que des effets positifs pourraient être associés à l'émigration de travailleurs qualifiés, dans la mesure où, paradoxalement, elle stimulerait la progression de l'éducation dans les pays de départ. L'hypothèse est que l'ouverture des frontières et la perspective de migrer accroissent les rendements attendus de l'éducation et incitent les individus à investir davantage dans ce domaine. En même temps, l'incertitude inhérente aux opportunités de migrer fait que seule



et sur le choix de sa destination, à côté de la pauvreté et des perspectives dans son pays de naissance.

une fraction d'entre eux migrera effectivement une fois achevée leur formation. Partant, la fuite de cerveaux peut se révéler favorable pour le pays d'origine lorsque l'effet incitatif (*brain effect*) domine l'effet de fuite (*drain effect*). D'autres contributions suggèrent aussi que l'existence d'une diaspora qualifiée est favorable au développement du commerce et aux transferts de technologie dans le pays d'origine.

La pondération entre les aspects négatifs et positifs de la migration des qualifiés dépend tout à la fois de l'ampleur de la fuite des cerveaux, des caractéristiques du pays de départ et des modalités d'acquisition de la formation : lorsqu'une partie des études a été faite dans un pays développé, la perte de ressources est moins forte pour le pays d'origine.

LEXIQUE

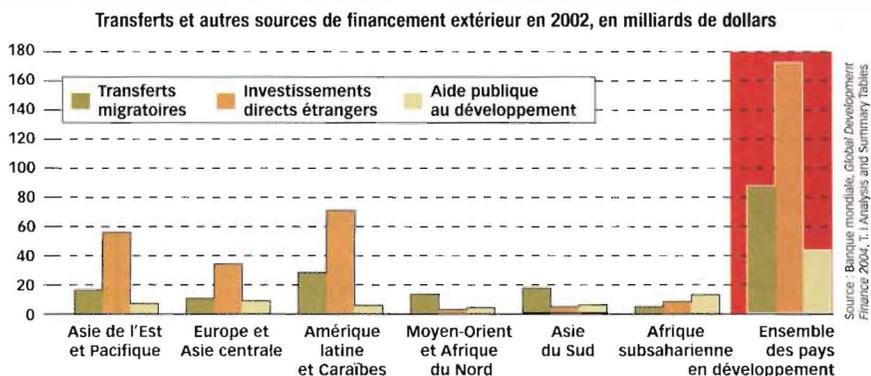
* **Transferts ou remises de fonds (remittances)** : ensemble des envois en argent ou en nature que les migrants effectuent vers leurs pays d'origine, pour apporter un complément de revenu à leur famille ou encore financer des projets à l'échelle du village. La comptabilisation des transferts est un exercice périlleux car une grande partie de ces fonds transite par le biais de circuits informels.

* **Fuite des cerveaux (brain drain)** : flux massifs de départ des hauts diplômés d'un pays vers l'étranger. Ces départs résultent bien souvent de l'absence d'opportunité d'emploi dans le pays de départ (effet *push*) conjuguée à une forte demande de travailleurs qualifiés dans les pays d'accueil (effet *pull*). On parle également de *brain waste* (ou gaspillage des cerveaux) lorsque les migrants qualifiés ne

parviennent pas à trouver des emplois correspondant à leur niveau d'instruction.

* **Taux d'expatriation** : nombre de personnes natives d'un pays donné et résidant à l'étranger, rapporté au nombre total des natifs du pays.

LE POIDS DES ENVOIS DE FONDS DES MIGRANTS



De fait, si les pays asiatiques n'ont qu'une faible proportion de leurs qualifiés expatriés (2,6 % pour l'Inde et 3,4 % pour la Chine), il en est tout autrement pour les petits pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et pour le Maghreb. Dans certains pays africains anglophones (Ghana, Gambie, Sierra Leone et Kenya) et lusophones (Mozambique et Guinée Bissau), près du tiers, voire la moitié des diplômés sont expatriés. Cette tendance devrait

Départ en vacances pour le Maghreb. L'aide au développement ne peut remplacer l'apport des émigrés au processus de développement de leur pays d'origine.

se poursuivre dans les années à venir en raison du manque d'opportunités d'emploi dans les pays de départ et de la mise en place de politiques d'immigration sélective dans un nombre croissant de pays d'accueil. Comme en France avec la politique « d'immigration choisie » mise en place récemment.

L'impact de la migration sur le développement des régions d'origine passe également par les rentrées de devises liées aux envois de fonds des travailleurs expatriés. En augmentation régulière et forte depuis de nombreuses années, ces transferts représentent aujourd'hui la seconde source de financement extérieur de l'ensemble des pays en développement, derrière les investissements directs étrangers et loin devant l'aide publique au

développement (voir graphique).

Leur répartition n'est toutefois pas homogène entre les régions du monde. Même si l'Amérique latine reçoit près du tiers des envois de fonds officiels ou légaux (en termes absolus), les plus gros bénéficiaires sont (en termes relatifs) les pays à revenu faible, à savoir la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud, ainsi que certains pays d'Asie de l'Est (dont la Chine), d'Europe et d'Asie centrale.

Par leur ampleur, ces flux financiers peuvent avoir un impact considérable sur la balance des paiements des pays concernés et contribuer à réduire leur déficit d'épargne intérieure. Toutefois, si ces flux sont plus dirigés vers la consommation que vers les investissements productifs, les pays se retrouvent alors dans une situation de dépendance et donc de vulnérabilité. Les envois de fonds peuvent en effet provoquer une augmentation de la demande de biens d'importation au détriment des biens produits localement et, ce faisant, ne pas avoir d'effet multiplicateur sur l'économie. Ils peuvent également être source d'inflation et de perte de compétitivité.

Tout en étant mitigé à l'échelle des pays, le bilan des transferts financiers n'en demeure pas moins positif à l'échelle de certaines régions pourvoyeuses de migrants. Dans le centre-ouest du Mexique, par exemple, qui reçoit chaque année près du tiers des transferts en provenance des Etats-Unis, les associations de migrants (*clubes*) initient et financent de multiples projets couvrant tous les aspects de la vie sociale de leurs communautés d'origine ; elles contribuent ainsi à pallier le manque d'investissements publics. Des réalisations dans les domaines productifs commencent également à voir le jour.

Dans une optique de plus long terme, les transferts peuvent également avoir une incidence sur les piliers du développement que constituent la santé et l'éducation. En permettant aux familles de payer les frais de scolarité ou en les mettant à l'abri de la pauvreté transitoire, en suppléant à l'absence de systèmes d'assurance maladie, les envois de fonds peuvent avoir, à terme, un effet substantiel.



3 L'IMPACT DES POLITIQUES DES PAYS DU NORD

Compte tenu de l'importance croissante de la question migratoire dans les sociétés occidentales, l'idée s'est

peu à peu imposée que toutes les politiques à l'égard des pays en développement devaient

prendre en compte cette dimension. En France, une première approche a consisté à accompagner les mesures

répressives à l'encontre des immigrés de transferts d'aide et d'opérations de coopération en direction de leurs régions d'origine. L'objectif de cette politique était de promouvoir le développement de ces régions de façon à aider les migrants potentiels à rester chez eux (ce

que les Anglo-Saxons ont nommé le *stay-at-home development*).

Les limites de cette approche, qui suppose que l'aide peut se substituer à la migration comme facteur de développement, se sont cependant très vite fait jour. Parce que les volumes d'aide publique sont restés à des niveaux faibles ; parce que certaines voix ont émis la crainte qu'une aide privilégiant de fait les régions à forte émigration pourrait apparaître injuste aux yeux des habitants des autres régions et donc les inciter à émigrer à leur tour ; enfin, parce qu'il est apparu que les effets potentiels d'une politique d'aide plus ambitieuse pourraient se trouver en incohérence avec les politiques migratoires, le démarrage d'un développement économique étant plutôt favorable à la mobilité.

De la même manière, pour l'Union européenne, la signature d'accords régionaux de libre-échange avec le bassin méditerranéen ou l'Afrique subsaharienne comportait l'espoir d'une substitution entre migrations et flux de commerce ou d'investissement. Là encore, ces accords, excluant l'agriculture,

Tout en étant mitigé à l'échelle des pays, le bilan des transferts financiers demeure positif à l'échelle de certaines régions pourvoyeuses de migrants

sont restés limités dans leurs effets. Par ailleurs, l'idée d'une complémentarité au moins temporaire entre les migrations et le développement des échanges a gagné du terrain. On est donc passé progressivement d'une approche visant à favoriser le développement pour décourager la migration à une approche visant à favoriser le développement à travers la migration. Ce changement revient à admettre que l'aide ne peut remplacer la participation active des immigrants au processus de développement de leur pays d'origine, mais qu'elle peut en être le complément.

Plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en place dont les résultats, après quelques années d'existence, sont encourageants. Certains visent à stimuler l'épargne et les envois de fonds des migrants en améliorant les conditions de transfert de leurs économies vers leurs pays d'origine ; d'autres à accom-

pagner les initiatives de création d'entreprises des migrants ; d'autres encore à promouvoir le développement local des régions à forte émigration en cofinçant les réalisations collectives des migrants ou en leur apportant un accompagnement technique. Ces initiatives sont toutefois limitées par le fait que peu de migrants ont suffisamment d'informations pour inscrire efficacement leurs actions dans les dynamiques locales, et tous ne sont pas des entrepreneurs.

En dehors de l'investissement de leur propre épargne, les migrants qualifiés peuvent servir de relais au développement du commerce entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil, ou de vecteurs à des investissements directs

dans leur pays d'origine. Mais là encore, la taille des diasporas mobilisables demeure restreinte. ■

Denis Cogneau et Flore Gubert*

*Chercheurs à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), DIAL, Paris.

POUR EN SAVOIR PLUS

Migration et développement, par Christophe Z. Guilmoto et Frédéric Sandron, éd. La Documentation française, 2003.

Migrations, transferts de fonds et développement, édité par l'OCDE, 2005. Un ensemble de contributions examinant l'impact des transferts de fonds sur le développement économique des pays d'origine.

Les nouvelles migrations. Un enjeu Nord-Sud de la mondialisation, par El Mouhoub Mouhoud (dir.), éd. Universalis, 2005. Une analyse des dynamiques migratoires et de leurs effets dans la mondialisation des économies du Sud et du Nord.

Mondialisation et migrations

La mondialisation, comprise à la fois comme une augmentation et comme une diversification des échanges de biens et de services et de facteurs de productions entre pays, est perçue comme un facteur fondamental de la transformation des rapports Nord-Sud. On doit toutefois remettre en question l'ampleur et l'universalité de ce phénomène, dans chacune de ses dimensions. Si l'augmentation quantitative des échanges commerciaux et des flux d'investissement au niveau mondial ne fait aucun doute, cette augmentation concerne encore principalement les échanges entre pays du Nord, d'une part, et entre les pays d'Asie et les pays du Nord, d'autre part. La même chose peut être dite des flux financiers et des flux de connaissance. Ainsi, même dans les dimensions les plus communément considérées, il s'agit d'une mondialisation polarisée.

Elle partage d'ailleurs cette caractéristique avec la première période de mondialisation, fréquemment citée en comparaison, correspondant à l'émergence d'une « économie atlantique » entre 1870 et 1913, en même temps qu'à la dernière phase de la colonisation du monde par les puissances impérialistes européennes. Plusieurs travaux d'histoire économique, notamment ceux de Timothy Hatton, Kevin O'Rourke et Jeffrey Williamson, ont montré que cette première mondialisation restreinte avait fortement contribué à la convergence entre les économies européennes et

les économies d'Amérique du Nord, et plus secondairement avec celles du cône Sud (Argentine et Uruguay surtout). Ces travaux considèrent en général que les migrations de peuplement massives de l'Europe occidentale vers le Nouveau Monde ont joué un rôle fondamental dans cette convergence, en comparaison des flux de biens et de capitaux. Elles ont non seulement fortement augmenté les salaires dans les pays européens émetteurs, mais elles ont également réduit les inégalités entre les revenus de la terre ou du capital et ceux du travail.

Les migrations actuelles n'ont plus rien à voir avec le peuplement de régions riches à faible densité de population. Tandis que les grandes vagues migratoires du XIX^e siècle se sont traduites par des taux d'émigration annuels de plus de 15 % dans certains pays européens (l'Irlande et l'Italie notamment), les migrations actuelles concernent chaque année tout au plus quatre à cinq habitants sur mille dans les pays pourvoyeurs de migrants. Par ailleurs, les politiques migratoires restrictives maintenues par les pays du Nord limitent drastiquement les migrations en provenance des pays les plus pauvres du Sud. Dès lors, les envois de fonds des émigrés vers leur pays d'origine sont moins également distribués que les flux d'aide au développement, même s'ils sont moins polarisés que les flux de commerce ou d'investissement direct. ■